

APPEL A CANDIDATURE RESIDENCE D'ECRITURE EN LOIR 2015 – 2016

L'association de la M.I.E.L. (Maison Internationale de l'écriture et de la Littérature),

En partenariat avec le Conseil Général du Maine et Loire, la Région Pays de la Loire, la Maison Gracq, le BiblioPôle, le Pôle métropolitain Loire Angers, la Communauté de communes du Loir et la commune de Villevêque,

organise une résidence d'écriture dans les communes rurales de la vallée du Loir pendant la période suivante :

15 octobre au 15 décembre 2015 et 15 février au 15 mars 2016

HISTORIQUE ET PROJET DU TERRITOIRE

En 2011 et 2013 les bibliothèques du Loir (communautés de communes du Loir, Briollay et Villevêque) ont souhaité se retrouver autour d'une résidence d'auteur partagée symbolisant leur identité commune : le Loir et son environnement. Ecoles, associations, élus, habitants se sont mobilisés fortement lors de ces deux résidences autour d'Erwann Rougé puis de Joël Bastard, pour leur faire découvrir les diversités de ce territoire et nourrir leur écriture des richesses locales. Fortes de ces expériences réussies, les bibliothèques de ce réseau souhaitent consolider leurs liens autour d'une nouvelle aventure littéraire. La poésie étant déjà à l'honneur lors des deux premières résidences, l'année 2015 – 2016, la Miel et ses partenaires souhaitent poursuivre l'accueil de cette forme d'écriture, afin de clore un cycle de trois ans. Ce territoire rassemblant des structures et publics très différents, l'auteur sélectionné devra composer avec ces diversités, afin de répondre à la charte de résidence. Dans cette démarche créative, il/elle pourra s'appuyer sur les acteurs du territoire ainsi que sur La MIEL (Maison Internationale des écritures et des littératures), le porteur de ce projet.

Compte tenu de la dimension du territoire et du nombre de partenaires important, la résidence d'écriture se déclinera autour de deux axes : un temps de création (50%) et un temps d'animation (50%, temps de préparation compris).

La résidence sera équitablement partagée entre la commune de Villevêque et les communes du Nord – Est d'Angers, avec des déplacements à prévoir sur la période de résidence sur les différentes communes adhérentes au projet : Villevêque, Briollay et les communes de l'intercommunalité du Loir désireuses d'y participer.

Dans le cadre d'une réflexion plus vaste, visant le réseau des bibliothèques et médiathèques du Pôle Métropolitain Loire Angers, il faudra également veiller à libérer du temps sur la résidence pour une rencontre (forme à définir) par EPCI du Pôle Métropolitain (CCVLA, CCLA, ALM) et sur Rochefort sur Loire.

Partenaires : DRAC et Conseil Régional des Pays de la Loire, Conseil Général et BiblioPôle du Maine-et-Loire, la Maison Gracq, le Pôle métropolitain Loire Angers, la Communauté de communes du Loir, commune de Villevêque, les bibliothécaires du territoire et l'Atelier de Villemorge.



Maison internationale des écritures et des littératures

Jacky Essirard : 6, rue de Villemorge 49100 ANGERS
Tél : 06 08 31 17 23 ; Courriel : essirard.jacky@neuf.fr

CONDITIONS D'ACCES A LA RESIDENCE D'ECRITURE

Compte tenu des deux expériences précédentes, certains critères semblent primordiaux pour la sélection de l'auteur.

Ainsi seront prioritairement retenus les auteurs ayant :

- Déjà publié des recueils dans recueils publiés dans une maison d'édition à compte d'éditeur, d'audience nationale OU un ouvrage publié en langue française à compte d'éditeur et à plus de 300 exemplaires ;
- Une expérience de résidence, notamment en milieu rural ;
- La capacité à s'intégrer dans un milieu semi-rural, en période « automne-hiver » ;
- Le contact facile avec la population : enfants, adultes, retraités, non – connaisseurs ;
- Organisé des animations d'ateliers d'écriture, des lectures, des rencontres ;
- Produit un livre d'artiste ou une œuvre pluridisciplinaire avec un peintre, plasticien, graveur, photographe, illustrateur (régional, apprécié) ;
- Obligatoirement le permis de conduire.

Le partage temps de création, temps d'animation est de 50/50.

Production d'un livre d'artiste avec un peintre ou un graveur de la région.

La résidence est prévue en deux périodes.

Le lieu d'hébergement est Villevêque, mais les interventions se font dans une zone plus large comprenant une dizaine de communes.

INFORMATIONS PRATIQUES

A titre indicatif, les conditions de rémunération sont calculées sur la base forfaitaire de 6.000€ net pour 3 mois, soit 2.000 € par mois.

Durant le temps de résidence, 6 AR (domicile de l'auteur – Villevêque) seront à la charge de l'organisateur, sur une base forfaitaire à définir.

Au même titre l'auteur sera hébergé au Moulin de Villevêque, la commune veillant à la prise en charge des repas et des « fluides ».

Les frais de déplacements dus aux ateliers et animations listés dans « la convention de résidence d'écriture », sur le territoire seront également pris en charge.

Des informations concernant les résidences précédentes sont disponibles sur le site de :

- Villevêque (taper résidence) : <http://www.villeveque.fr/>
- mais aussi le site de la MIEL : <http://miel49.blogspot.fr/>

VOUS ETES AUTEUR,

Cette résidence vous intéresse, merci de faire parvenir par courrier ou par mail :

- un CV et une lettre de motivation,
- une biographie et des extraits d'œuvres,
- un descriptif du projet d'écriture correspondant au territoire : parti pris littéraire, sujet de votre résidence, liste de propositions d'actions et d'interventions publiques,
- un justificatif récent concernant le statut social (n°siret, n°siren, affiliation à l'AGESSA ou Maison des artistes, association support...).

La date limite de transmission des dossiers de candidature est fixée au 31 décembre 2014, auprès de : Jacky Essirard : essirard.jacky@neuf.fr

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Pour une demande d'informations complémentaires concernant la présentation du territoire de résidence et les modalités de sélections de l'auteur, contact Nolwenn Raja-Dubois : nolwenn.raja-dubois@pmla.fr



Maison internationale des écritures et des littératures

Jacky Essirard : 6, rue de Villemorge 49100 ANGERS
Tél : 06 08 31 17 23 ; Courriel : essirard.jacky@neuf.fr